

**Objet : Réponse à l'avis de la communauté de commune du Grésivaudan – Enquête publique
– Sibuet Environnement Le Cheylas**

Je vous remercie pour l'attention que vous avez portée à l'étude de notre dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet d'installation d'une ligne automatisée de tri et de traitement des déchets complexes sur notre site de Le Cheylas.

Nous vous sommes particulièrement reconnaissants pour l'avis favorable que vous avez émis ainsi que pour l'intérêt que vous portez au développement de notre activité et à la modernisation de notre outil industriel. Ce projet s'inscrit pleinement dans notre volonté de renforcer la valorisation des matières, de contribuer à la transition écologique et de poursuivre notre ancrage industriel sur le territoire du Grésivaudan.

Nous prenons également bonne note de votre remarque concernant les délais de réponse, et restons bien entendu à votre disposition pour tout échange ou information complémentaire.

DUPON Laurent, président de SIBUET Environnement

